

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT REPRISE RENTRÉE 2021/2022



SPORT



**ON VOUS
ACCOMPAGNE !**

CDOS Drôme

Tél : 04 75 75 47 50
cdos26@mbSPORT.fr

- Carte Proxi SS26
- Mon Club Près de chez moi
- Carte Passerelle
- Pass Sport

LA CARTE PROXI SS26



KESAKO

La carte Proximité Sport Santé de la Drôme est une carte permettant à une personne d'essayer une activité physique pendant 3 mois sans engagement à un coût de 24 €.

Elle permet la découverte de l'activité, de s'engager dans une durée limitée dans le temps et de pouvoir faire le choix de poursuivre avec prise de licence suite au 3 mois.

PUBLIC

Toutes personnes ne pratiquant pas en Association sportive,

- Pouvant être sédentaire,
- Avec des facteurs de risques (surpoids, hypertension...),
- Avec une maladie chronique.

QUI

Associations du mouvement sportif & Intégrée à l'Annuaire Sport Santé AuRA ou en cours

SPORT
SANTÉ
AUVERGNE
RHONE-ALPES

Annuaire

LA CARTE

La carte s'obtient par simple demande : envoi de courrier ou mail selon les moyens.

N° IDENTIFIANT:

Activité :

Association :

Date :

CARTE PROXISS26



Retrouvez les Associations :
www.annuaire-sport-sante-auvergne-rhone-alpes.fr



Le CDOS26 vous accompagne en tant que porteur du Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique de la Drôme (DAPAP26). Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du CDOS Drôme




EN PRATIQUE

COMMENT ÇA FONCTIONNE

- 1 L'Association conventionne avec le CDOS 26 :
 - Financement de la pratique sur 3 mois (36€ soit l'équivalent de 3€ par séance pour une personne, multiplier par le nombre de personne).
 - Pas de reste à charge pour le bénéficiaire.
 - La personne est intégrée à un groupe existant.
 - La sécurité du pratiquant est prise en charge par sa responsabilité civile et celle l'assurance du CDOS 26.
 - L'Association veille à ce que l'encadrant soit assuré dans sa pratique.
- 2 La personne est accueillie avec sa carte ProxiSS26.
- 3 L'Association tamponne, date et envoie la photocopie au CDOS 26.
- 4 L'Association s'engage à accueillir la personne (dans la limite des places disponibles) de Septembre 2021 à Décembre 2021.
- 5 L'Association propose la prise de licence à la suite des 3 mois à un tarif réduit (prenant en compte la prise en charge de la carte ProxiSS26)



Les +

-  La carte est mise en place dans le cadre du projet Impact 2024.
-  La carte pourra être prolongée jusqu'en Juin 2022.

Le CDOS 26 est à votre disposition
 par téléphone au 04 75 75 47 50
 ou par mail à l'adresse cdos26@mbssport.fr
 site : <https://drome.franceolympique.com/>

LE RÉSEAU SPORT SANTÉ 26

Les personnes pourront obtenir la carte via :

- Le CDOS 26
- Le réseau du Dispositif d'Accompagnement à la Pratique d'Activité Physique.
- Les professionnels de santé, du médico-social et social.
- L'Association.

[Lien pour s'inscrire sur l'annuaire](#)
www.annuaire-sport-sante-auvergne-rhone-alpes.fr

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA REPRISE SPORTIVE DANS LES CLUBS

MON CLUB
PRÈS DE CHEZ MOI



1

À QUOI ÇA SERT ?

Mon Club Près de Chez Moi est un véritable "réseau social du sport", cet outil référence et cartographie les Clubs Sportifs sur tout le territoire et permet à chacun de trouver le Club ou le sport correspondant le mieux à ses attentes.

2

AVANT TOUTE CHOSE...

Cette plateforme a été mise en place par le Comité National Olympique et Sportif Français et est gérée par l'application française Be Sport.

--> Vous devez créer un compte sur Be sport pour accéder aux fonctionnalités de gestion de "Mon club près de chez moi"



Be Sport - Le réseau social du sport

about.besport.com

Cliquez ci-dessus

3

ADMINISTRER "MON CLUB PRÈS DE CHEZ MOI"

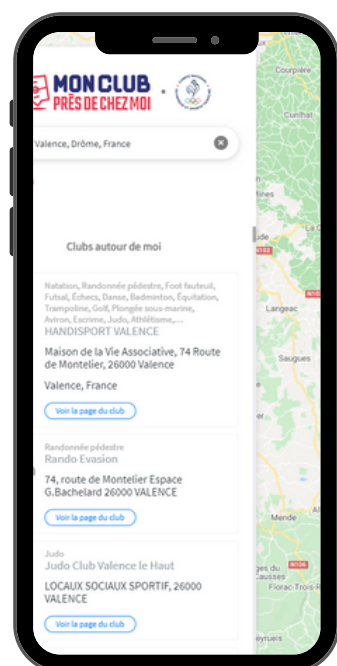
1) Tapez dans votre barre de navigateur :

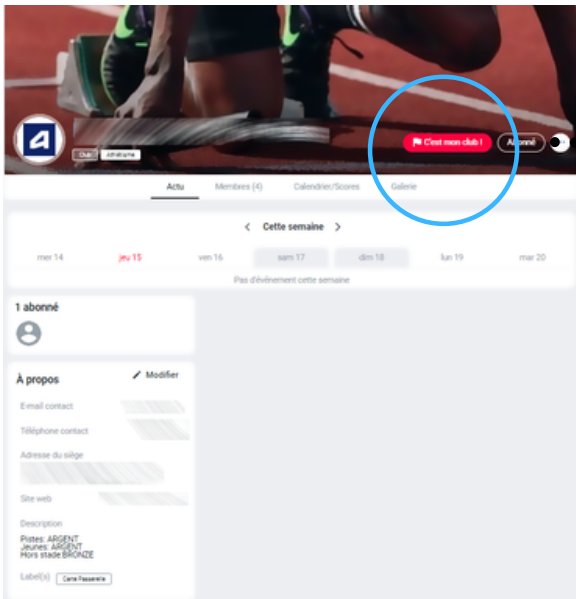
<https://monclubpresdechezmoi.com/>

2) Recherchez votre club :

- En tapant votre ville dans la barre de recherche

- En utilisant le filtre qui vous permettra de chercher par discipline, par dispositif mis en place...





3) Cliquez sur 'c'est mon club' et suivre les instructions :

Une fois que vous avez pris en main la page de votre Club... L'expérience Be Sport commence pour toute votre communauté !

TOUS LES CALENDRIERS

Créez le calendrier de votre Club : matchs importants, fêtes du Club, entraînements, gestion des présences... Tout le monde s'y retrouve !

VOTRE COMMUNAUTÉ

Animez votre page avec des photos, des vidéos, des sondages. Parlez à tous vos membres grâce au chat d'équipe.

UN ESPACE DÉDIÉ À VOTRE CLUB

Avec Be Sport, vous allez pouvoir donner la visibilité que votre Club mérite.



PLUS D'INFOS

[Site du CNOSF : ICI](#)

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA REPRISE SPORTIVE DANS LES CLUBS



LA CARTE PASSERELLE

1

À QUOI ÇA SERT ?

Ce dispositif a pour objectif de favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en Club en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP ou l'UGSEL et les élèves de 6ème licenciés à l'UNSS ou à l'UGSEL, la possibilité de tester différents sports au sein des Clubs partenaires de l'opération. Tout au long de l'année scolaire, les enfants vont avoir la possibilité de tester différents sports et Clubs gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances maximum par Club.

2

AVANT TOUTE CHOSE...

Chaque club doit être répertorié sur "Mon Club Près de Chez Moi" et avoir coché la case Carte Passerelle dans l'identifiant des labels sur son profil.

Grâce à la plateforme « Mon club près de chez moi » et l'accompagnement de leurs enseignants et de leurs parents, les élèves pourront accéder à la liste de l'ensemble des Clubs se trouvant à proximité de chez eux et s'inscrivant dans l'opération de la « carte passerelle sport scolaire/sport en club ».-

3

UNE COUVERTURE D'ASSURANCE PRISE EN CHARGE PAR LE CNOSF

Le CNOSF prend en charge le volet assurantiel du dispositif par la souscription d'un contrat d'assurance groupe individuelle-accident pour tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés à l'UGSEL ou l'USEP, et les élèves de 6ème licenciés à l'UNSS ou à l'UGSEL.

-



Document rédigé par le CDOS Drôme

Maison des Bénévoles diu Sport Drôme Ardèche, 71 rue Latécoère 26000 Valence

Tél. : 04 75 75 47 50 - cdos26@mbsport.fr

4

INTERÊT POUR LES CLUBS

Ce dispositif a pour objectif de favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP ou l'UGSEL, et les élèves de 6ème licenciés à l'UNSS ou à l'UGSEL la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération.

Tout au long de l'année scolaire, les enfants vont avoir la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances maximum par club.

5

PLUS D'INFOS

- Site du CNOSF : [ICI](#)
- Le tuto :



LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA REPRISE SPORTIVE DANS LES CLUBS



LE PASS'SPORT

1

QU'EST CE QUE C'EST ?

Lancé le 19 mai 2021 par le Président de la République, le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une Association sportive de Septembre 2021 à Juin 2022.

2

POUR QUI ?

- Les enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021,
- les bénéficiaires de l'allocation d'éducation pour enfant handicapé (AEEH),
- les mineurs émancipés bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH).

Un courrier d'informations est transmis à toutes les familles bénéficiaires des allocations de rentrée scolaire et d'éducation pour enfant handicapé.

3

QUELLES STRUCTURES SONT CONCERNÉES ?

- Les Associations affiliées à une Fédération sportive.
- Les Associations agréées œuvrant dans un Quartier Politique de la Ville et/ou sur un territoire labellisé « Cités éducatives ».

A noter que les 50 € seront reversés aux Clubs.

-

4

QUAND ?

Le dispositif est ouvert du 1er juillet au 31 octobre 2021.
Seules les inscriptions prises au cours de cette période sont concernées.

5

COMPLEMENTARITÉ DES DISPOSITIFS

Le dispositif Pass'Sport complète l'ensemble des dispositifs locaux qui peuvent exister et être portés par les collectivités territoriales.
Ex : il sera possible de cumuler cette aide avec celle mise en place par une ville ou un département.

6

AMBASSADEURS



7

COMMENT ÇÀ FONCTIONNE

1) Les familles concernées sont informées du dispositif.



2) Elles se rapprochent de leur Club sportif ou en trouve un sur "Mon Club Près de chez moi"



→ Accès à mon club près de chez moi :
<https://monclubpresdechezmoi.com/>



3) Les Clubs sont invités à conserver une copie du courrier transmis par les familles + justificatif d'identité

4) Les Clubs peuvent déclarer au fur et à mesure l'entrée des jeunes dans le dispositif Pass'Sport dès le mois de Septembre sur mon Compte Asso : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>



S'ils n'ont pas de compte, ils doivent en créer un.

→ Tutoriel à venir



5) Les données sont vérifiées par la Direction Régionale Académique Jeunesse, Engagement et Sport (DRAJES) pour s'assurer de l'éligibilité des bénéficiaires et des doublons.



6) Un fichier est transmis aux CDOS de chaque territoire pour paiement aux Clubs sportifs



8

FOIRE AUX QUESTIONS

Pour les familles, les structures sportives, les collectivités,..
<https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/article/et-s-il-te-reste-des-questions>



Document rédigé par le CDOS Drôme

Maison des Bénévoles diu Sport Drôme Ardèche, 71 rue Latécoère 26000 Valence

Tél. : 04 75 75 47 50 - cdos26@mbsport.fr

Nous vous accompagnons

Des réunions d'informations
sur les différents dispositifs
vous seront proposées
par le CDOS Drôme
après le 25 Août.

Contact



Comité Départemental Olympique et Sportif de la Drôme
Maison des Bénévoles du Sport Drôme Ardèche
71 rue Latécoère 26000 Valence
Tél. : 04 75 75 47 50 - cdos26@mbsport.fr
<https://drome.franceolympique.com/>



Cdos Drôme



@cdosdrome



CDOS26